COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER ALSACE
MARDI 8 AVRIL 2025

Le Mardi 8 Avril 2025 à 18h30, les Conseillers du quartier Alsace se sont réunis dans la salle Gustave-Eiffel, 6 bis rue Parfait-Jans.

Présents :
Élue : Laurence Bourdet-Mathis, Adjoint déléguée du quartier Alsace

Conseillers de quartier : Kokoé AYITE, Emaline BAREAU, Hafedh BEN LAKHAL, Lauralee BERTON, Marie-Paule BLADIER, Jérôme DRON, Michelle DUPORTE, Isabelle FERRAN, Olivier KIRITCHENKO, Rodolphe MASSON, Maryse SARFATI-CANGELOSI

Absents excusés : Valérie GREGORI, Mireille JEANNOT, Louisa MEZREB, Ayumi SILVA, Erell TANGUY, Allison WELFRINGER

Absents : Christian DECROIX, Teddy LEGUILLIER, Nicole PILLOT

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. **Points relatifs au quartier Alsace**

a. Implication et investissement des Conseillers
b. Propositions pour redynamiser le quartier
c. Sécurité

2. **Questions / Réponses**

3. **Clôture de la réunion.**

Madame Laurence BOURDET-MATHIS souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et introduit la séance.

1. Points relatifs au quartier Alsace

a. Implication et investissement des Conseillers

- *Constat qu'une majorité des Conseillers se montre peu active pour faire vivre le quartier (pas d'idées), et s'il y en a, pas de suivi ou d'intérêt par la suite. Pas de propositions de présence pour rendre le Conseil visible, pas de réponses aux messages sur le groupe WhatsApp sur les sujets qui concernent strictement la mission du Conseil.*

Madame Bourdet-Mathis rappelle que les missions des Conseils de quartier sont les suivantes (en accord avec le Règlement intérieur des Conseils de quartier) :

- Ils sont un relais d'informations sur le cadre de vie du quartier
- Ils suggèrent et proposent des développements du cadre de vie du quartier et des projets concernant leur vie quotidienne
- Ils peuvent être associés aux réflexions relatives à l'avenir de leur quartier

Elle prend note du constat rapporté et tient cependant à rappeler que le développement de projets n'est pas une obligation des Conseils. Par ailleurs, le Conseil de quartier Alsace a été l'initiative de plusieurs projets dont on ne peut que se féliciter du succès : ouverture de la Ludothèque, mise en place des vide-greniers par quartier, etc.

Elle invite également les Conseillers de quartier à tisser des liens et à trouver du temps pour se rencontrer. Cela permettra de renforcer l'esprit du quartier et de faciliter par la suite le développement de projets.

b. Propositions pour redynamiser le quartier

- *Lancer des campagnes de salubrité : nous pouvons organiser des groupements de citoyens pour nettoyer les endroits les plus insalubres de notre quartier, notamment ceux qui abritent les rongeurs.*

Si vous le souhaitez, il est possible d'organiser une déclinaison du *World Clean-up Day* par quartier.

Le but de cet événement n'est pas uniquement de nettoyer le quartier mais aussi d'éduquer les riverains sur ce genre d'incivilités et d'y associer les enfants des écoles voisines. Ce genre d'opérations a des effets tout à fait positifs sur les plus jeunes qui vont être sensibilisés durablement sur ces sujets et en parler autour d'eux.

Cela demande cependant de prévoir du matériel : gants, sacs poubelles, perches…

Retour des Conseillers de quartier :

Les Conseillers de quartier sont favorables à l'organisation d'un World Clean Up Day dans leur quartier.

- *À quelle fréquence aurait-lieu cette opération ?*

Cela dépendra du succès de la première édition.

- *La Ville pourrait-elle nous aider pour la communication sur cet événement ? Il faudrait faire de l'affichage et en parler sur les réseaux sociaux.*

La Mairie pourra bien vous aider sur ce plan-là.

Madame Bourdet-Mathis invite également les Conseillers à se rapprocher des associations levalloisiennes déjà engagées dans ce genre d'actions, par exemple le Rotary Club qui propose dans le cadre de *l'Heure Citoyenne* de nettoyer les quais de Seine et pourrait prêter du matériel.

Il faudrait également associer l'organisation en charge du *World Clean Up Day*, le Conseil Communal des Jeunes (CCJ), le Service de la Vie Scolaire et les établissements scolaires.

- *Cela s'adresse à des enfants de quel âge ?*

On peut les mobiliser très tôt, dès la maternelle.

- *Qui nettoie la ville ?*

Les agents municipaux en charge de la propreté.

- *Est-ce qu'on constate une amélioration depuis le lancement du World Clean up Day à Levallois ? Il faudrait en parler dans les écoles à l'issue de l'événement.*

C'est un événement qui rencontre de plus en plus de succès.

Madame Bourdet propose de faire un pot de l'amitié après cette journée. Cela permettrait de créer un moment convivial mais aussi de montrer tout ce qui a été récolté par les participants. C'est également une occasion pour les habitants du quartier de se rencontrer.

- *Les Conseillers sont favorables à cette idée et proposent également d'y convier les agents de la Ville en charge de la propreté afin qu'ils puissent se joindre au public et échanger amicalement avec les riverains.*

Nous allons nous renseigner pour voir s'il est possible de les convier.

- *Créer des potagers collectifs : nous pouvons mobiliser les personnes intéressées, à faire pousser des fruits et légumes bio et aussi resserrer les liens de voisinage et lancer l'activité dans les lieux prévus à cet effet.*

La Ville a déjà investi dans la réalisation de potagers éducatifs à destination des plus jeunes. Au reste, libre à vous de créer des potagers collectifs sur des parcelles privées.

- *Où se trouvent ces potagers ?*

Vous pouvez en trouver dans le parc Youri-Gagarine, près de la Maison France Service et sur le toit de plusieurs écoles. Beaucoup d'écoles ont eu des projets de potagers éducatifs, la dernière en date était Charles-Perrault.

Ces projets dépendent aussi des équipes pédagogiques et de la disponibilité des enseignants. C'est pour cela que les potagers dans les parcs et jardins sont entretenus directement par les services de la Ville.

- *Créer un mouvement de solidarité pour les personnes isolées : nous pouvons initier des groupes de volontaires qui s'organisent pour rendre visite de façon régulière aux personnes identifiées comme particulièrement isolées et fragiles.*

  Pour lancer ces projets, nous pouvons mettre en place un questionnaire à destination des habitants, les invitant à s'inscrire sur une ou plusieurs des activités proposées.
  Ce questionnaire pourrait être mis en ligne ou distribué dans les boîtes aux lettres.
  On peut également envisager une distribution chez les commerçants (marché, centre commercial, magasins).

Le CCAS de la Ville (*Centre Communal d'Action Sociale*) s'occupe déjà de venir en aide aux personnes en difficultés, mais nous sommes bien évidemment ouverts aux initiatives privées.

Madame Bourdet-Mathis souligne également que ce type de projet est tout à fait en rapport avec le rôle des Conseillers de quartier qui sont un relai au niveau local et peuvent être pro-actifs.

Elle invite les Conseillers à signaler au CCAS lorsqu'ils constatent que des personnes de leur voisinage rencontrent des difficultés de santé ou financière.

- *Un Conseiller rappelle que des associations levalloisiennes sont présentes sur le territoire et peuvent agir : Saint-Vincent-de-Paul, les Petits Frères des Pauvres, Levallois Entraide, etc.*

La ville recense en effet de nombreuses associations dédiées à l'entraide. Il revient cependant au CCAS de centraliser les informations et d'aider les personnes dans le besoin à se rapprocher des bons interlocuteurs et des associations concernées.

c. Sécurité

- *Vandalisme dans le parking Deguingand : c'est un sujet récurrent, mais quotidiennement le soir, des jeunes squattent dans le parking, laissent leurs détritus (canettes, nourriture…), la porte d'accès au parking est cassée en permanence ! Les habitants ont prévenu Logirep et appellent très souvent la Police municipale, mais rien ne change. Que peut-on faire ?*

Réponse apportée dans le compte-rendu du 21.05.2024

"Des rondes sont effectuées, une saisie de mortiers a d'ailleurs été réalisée. Nous maintenons une vigilance à cet endroit. Toute la difficulté réside dans l'interpellation en flagrant délit des auteurs".

Nous déplorons également les actes de vandalisme récurrents sur les portes du parking. Une plainte a été déposée concernant l'occupation illicite des parties communes.

Par ailleurs, tous les extincteurs percutés ont été remplacés afin d'assurer la sécurité des lieux. La Police nationale a accès à la résidence, et effectue des rondes régulières supplémentaires. Nous aurons prochainement un rendez-vous avec le Commissariat de Levallois afin d'évoquer ce sujet. Au surplus, une réflexion est en cours pour poursuivre le renforcement des accès de cet îlot.

Madame Bourdet-Mathis invite les Conseillers à contacter la Police municipale ou la Municipalité lorsqu'ils constatent des infractions.

Retour des Conseillers de quartier :

- *Les Conseillers de quartier signalent que rue d'Alsace côté impaire, il y a beaucoup de trafic et la police n'intervient pas.*

La Police municipale intervient tout à fait régulièrement dans la zone. N'hésitez pas à appeler systématiquement la police municipale. Pour rappel, le numéro est le suivant : 0 8000 92 300.

Vous pouvez aussi signaler des nuisances récurrentes à l'adresse mail votre.maire@ville-levallois.fr. Cela sera retransmis à la Police.

- *Protection des habitants sur la voie publique : un Conseiller de quartier indique qu'il a été témoin d'une altercation entre une habitante et un habitant promenant son chien non tenu en laisse. Le chien a couru vers la dame qui a eu très peur et était en pleurs, a voulu appeler la police.*

  - *Qu'est-il prévu pour les propriétaires de chiens non tenus en laisse ?*

Depuis 2020, l'article 1 de l'arrêté 616 oblige le port de la laisse sous peine d'une amende de 38€.

N'hésitez pas à prévenir la Police municipale quand vous constatez que ce genre de situation dégénère.
Elle a la possibilité d'intervenir très rapidement. Vous avez la chance d'avoir un commissariat joignable directement par téléphone.

Pour rappel, la Ville compte 69 policiers, dont 10 recrutés durant le mandat, et 11 opérateurs de vidéo protection.

- *Peut-on faire un communiqué ou autre pour inciter les personnes à tenir leur chien en laisse et éviter ce genre de soucis ?*

Cela a déjà été réalisé récemment par la confection d'un "guide de l'animal en ville" que vous pouvez trouver sur le site et sur l'application *Levallois&Moi*, à l'Hôtel de Ville et à Levallois Découvertes.

Par ailleurs, de nombreuses signalétiques sont présentes à Levallois comme sur les parterres de l'Hôtel de Ville.

Un Conseiller de quartier rappelle que la Ville a également fait une campagne il y a quelques jours sur les chiens au Marché de levallois.

2. Questions / Réponses

- *Au sujet du vide-greniers de juin dans notre quartier, notre stand peut-t-il être mieux placé que l'an dernier et se trouver davantage au cœur du vide-greniers ? Près du Kiosque de la rue Jules-Guesde par exemple.*

Nous allons remonter l'information.

- *Peut-on avoir la liste des associations présentes dans notre quartier pour qu'on soit relai autour de nous ?*

Nous allons vous transmettre la liste.

3. Prochaine séance : Réunion Plénière le JEUDI 26 JUIN 2025

Madame Laurence BOURDET-MATHIS clôture la séance.

RAPPEL !
Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.
En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.
Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

CONTACT
conseilsdequartier@ville-levallois.fr
Service *Gouvernance et Démocratie locale*
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois